



**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2024
Vendredi 13 septembre
MACON**

Clubs présents : MACON TT, FC GUEUGNON, ASL CHATENAY, CHAGNY TT, MONTCHANIN TT, ST REMY TT, JS OUROUX TT, ATT DU BREUIL, AS ST VINCENT BRAGNY, EPLR CHARNAY, UP CREUSOT-VARENNE, TT HAUT MACONNAIS, TT AS SOMME LOIRE, BRESSE PING TT, CP MONTCELLIEN, SENNECEY TT, GENELARD TT

Club absent excusé : VAILLANTE AUTUN

Club absent : CHALON TT

Personnalités présentes : Bernard FERRIERE Président de la ligue Bourgogne Franche-Comté, Jean PAYEBIEN Adjoint aux sports de MACON

Personnalités excusées : Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, M. André ACCARY Président du Département de Saône-et-Loire, M. Bernard PONCEBLANC Président du CDOS de Saône-et-Loire et Jean-Patrick COURTOIS Maire de MACON

18 heures, appel des délégués et émargement.

La feuille d'émargements étant signée par tous les membres présents soit 17 clubs présents sur 19 et le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président du comité départemental Dominique DANTIGNY ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les clubs et les personnalités présentes. Une minute d'applaudissement est observée à la mémoire de Bernard BARBIER.

Les travaux débutent par le vote du PV de l'assemblée générale 2023. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Dominique DANTIGNY donne ensuite lecture du mot du Président. Il informe les auditeurs sur la nouvelle licence dirigeant et remercie son équipe pour son engagement.

Modification du règlement intérieur :

Ouverture d'une session d'AG extraordinaire pour la modification du règlement intérieur :
- Modifications mineures (remplacement de comité à la place de ligue)

Vote des modifications du règlement intérieur présentées : Adoption à l'unanimité.

François CLEMENCET porte le rapport d'activité à la connaissance de l'assemblée.

Ce rapport fait état d'une hausse concernant les licences Compétition, plus 53 et moins 33 en Loisir. Notre département avec ses 943 licences conserve la troisième place de la région Bourgogne Franche Comté.

Rapport d'activité technique 2023-2024 : présenté par le P.A.T Départemental Yoann GUILLEMIN

Rapport d'activité : Adoption à l'unanimité

Jacques ARGUS présente et commente ensuite le bilan financier, qui se solde par un résultat positif de 2503 euros

Jacques ARGUS présente et commente ensuite le Budget prévisionnel 2024-2025 : championnat par équipe D4 : +10 euros et augmentation des licences + 2 euros pour la licence compétition et +5 euros pour la Loisirs afin de revenir dans les moyennes des départements de la ligue.

Evocation également de la nécessité de remplacer le minibus

Bernard FERRIERE indique qu'une baisse est à prévoir au niveau de la subvention de l'A.N.S

Les rapports d'activité et financier sont ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée

Bilan financier : Adoption à l'unanimité

Vote du Budget prévisionnel présenté : Adoption à l'unanimité.

Rapport d'activité des responsables de commissions :

Le temps d'allocation de la salle étant limité, les rapports de commission avaient été envoyé aux présidents et correspondants de club en début de semaine pour qu'ils en prennent connaissance. Seul un résumé des points importants a été réalisé.

Changement des catégories vétérans.

Election des membres du comité.

Présentation des 4 nouveaux candidats.

L'ensemble des candidats présentés sont élus à l'unanimité des clubs présents et votants :

Jacques ARGUS (T.T HAUT MACONNAIS) : 57 voix

Timéo AUGOYAT (T.T HAUT MACONNAIS) : 57 voix

Jacques BRULE (ASL CHATENNOY) : 57 voix

Francois CLEMENCET (CHAGNY TT) : 57 voix

Enzo CORREIA (GENELARD – PARAY) : 57 voix

Dominique DANTIGNY (SENNECEY TT) : 57 voix

Bertrand GIRON (EPLR CHARNAY) : 57 voix

Armande JUSSEAUX (MACON TT) : 57 voix

Corentin MENEAU (ST REMY TT) : 57 voix

Christine MILESI : (U.P. CREUSOT VARENNES) : 57 voix

Vincent VANCRAENENBROECK (VAILLANTE AUTUN) : 57 voix

Denis VERNICHON (EPLR CHARNAY) : 57 voix

Les membres du comité se réunissent dans un local adjacent afin de proposer un nouveau président et le doyen des membres soumet au vote la candidature de **Dominique DANTIGNY**

Vote de validation du candidat proposé : Adoption à l'unanimité pour Dominique DANTIGNY.

Election des délégués à la FFTT.

Dominique DANTIGNY élu titulaire

Jacques ARGUS élu suppléant

La parole est donnée aux différentes personnalités.

Jean-PAYEBIEN adjoint aux sports de la ville de MACON souligne l'importance du sport à MACON et informe que la préparation de certains athlètes pour les J.O a eu lieu à MACON.

Bernard FERRIERE président de la ligue de Bourgogne Franche Comté expose le contexte actuel du ping français et indique que le remplacement du critérium fédéral par une autre compétition n'est pas d'actualité.

Remise des récompenses :

Bénévoles :

Christian BERNIGAUD – ST VINCENT BRAGNY

Guillaume COCHET – MACON TT

Pascal GRANGE – SENNECEY TT

Philippe HONORE – MONTCHANIN TT

Thony MALINGRE – J.S. OUROUX TT

Raphael PETIT – BRESSE PING

Sportifs :

Eliott KUNTZMANN (SENNECEY TT) Champion de Bourgogne Franche Comté Minimes

Aniel BROMBIN (U.P CREUSOT VARENNES) Champion de Bourgogne Franche Comté

Benjamins

Elus :

Municipalité de MACON : Jean PAYEBIEN Adjoint aux sports de MACON

Club organisateur :

MACON TT : Pascal BALDAN Président du MACON TT

CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE PAR EQUIPES

D1 : VAILLANTE AUTUN 2

D2 : CHALON TT 4

D3 : MONTCHANIN TT 3

D4 : MACON TT 7

GRAND PRIX JEUNES :

CHALLENGE GENERAL : SAINT REMY TT

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Président remercie les personnes présentes et déclare la séance levée à 20h50

Le Secrétaire de séance
François CLEMENCET



Le Président
Dominique DANTIGNY

